

Dame Joseph Richard, de la Fraternité de Montréal
décédée après 9 ans de profession.

Dlle Clémentine Tassé, de la Fraternité de Montréal.

Dame Joséphine Lalonde, tertiaire de la Fraternité de
Montréal, décédée le 23 Mai, après plusieurs années de profession.

Dlle Julie Jalon, dit l'Espérance décédée le 2 Mai à S. Denis

Dame Vital Lemay, en religion Sœur S. Jean, décédée le
6 Mai, à l'âge de 68 ans, après 3 ans de profession.

R. I. P.

Indulgences que l'on peut gagner dans le mois

Indulgences Plénieres.

Tous les jours, les nombreuses indulgences plénieres et
partielles du chemin de la Croix.

En récitant six *Pater, Ave* et *Gloria*, nombreuses indulgences
plénieres et partielles, une fois par mois pour les Tertiaires, et
chaque jour pour les Cordigères. Pour gagner ces indulgences
et celles du chemin de la Croix, la confession et la communion
ne sont pas requises.

Le jour de la réunion mensuelle et un jour du mois, au choix
de chaque Tertiaire, moyennant la confession, la communion et
la visite d'une église ou d'un oratoire public.

Le 1. fête du Sacré Cœur. Absolution générale

Le 13, fête de S. Antoine de Padoue, indulgence pléniere pour
les Tertiaires et les Cordigères.

Le 19, Bse Micheline de Pésaro, ind. plén. des église fran-
ciscaines.

Indulgences Partielles.

La visite prescrite aux Tertiaires pour les indulgences des
Stations de Rome, doit régulièrement se faire dans l'église où
est érigée la fraternité. Tout Tertiaire qui en serait empêché,
peut satisfaire à cette condition en visitant son église paroissiale
La visite de l'église paroissiale peut même suppléer à la visite
des églises du premier, du deuxième Ordre, et du Tiers-Ordre